

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2021

Note explicative de synthèse

21. DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) - EXERCICE 2021

Exposé :

Par courrier en date du 22 mars dernier, Monsieur le Préfet du Finistère a notifié aux communes les conditions d'éligibilité des projets d'équipements à la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour l'année 2021.

Le taux de subvention est au maximum de 80% par opération (HT), avec un plafond de montant de subvention de 500 000€ par opération.

Les crédits de la DSIL peuvent être cumulés avec d'autres subventions d'Etat (DETR et FNADT notamment).

Nature des dépenses éligibles :

- Rénovation thermique, transition énergétique et développement des énergies renouvelables
- Mise aux normes et sécurisation des équipements publics
- Développement d'infrastructures en faveur de la mobilité et de la construction de logements
- Développement du numérique et de la téléphonie mobile
- Création, transformation et rénovation de bâtiments scolaires
- Réalisation d'hébergements et d'équipements publics rendus nécessaires par l'accroissement du nombre d'habitants.

Compte tenu de ces éléments, il est proposé de présenter plusieurs dossiers :

⇒ Travaux de rénovation des écoles maternelle Brizeux et élémentaire Guéhenno :

Plan de financement : Financeurs	Dépense subventionnable (HT)	Taux sollicité	Montant sollicité de la subvention
Etat : *DSIL 2021	246 090,77€	60%	147 654,46€
*DETR 2021		18,29%	45 000€ (notifié)
Autofinancement	246 090,77€	21,71%	53 436,31€
TOTAL	246 090,77€		246 090,77€

⇒ Rénovation énergétique des ateliers municipaux :

Plan de financement : Financeurs	Dépense subventionnable (HT)	Taux sollicité	Montant sollicité de la subvention
Etat : *DSIL 2021	57 489€	80%	45 991,20€
Autofinancement	57 489€	20%	11 497,80€
TOTAL	57 489€		57 489€

⇒ Maison de la citoyenneté, de la vie associative et sportive

1Plan de financement : Financeurs	Dépense subventionnable (HT)	Taux sollicité	Montant sollicité de la subvention
Etat : *DSIL 2021	111 199€	80%	88 959,20€
Autofinancement	111 199€	20%	22 239,80€
TOTAL	111 199€		111 199€

⇒ Pose de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments communaux

1Plan de financement : Financeurs	Dépense subventionnable (HT)	Taux sollicité	Montant sollicité de la subvention
Etat : *DSIL 2021	285 000€	80%	228 000€
Autofinancement	285 000€	20%	57 000€
TOTAL	285 000€		285 000€

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver les plans de financement ci-dessus,
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour l'année 2021 pour financer :
 - ⇒ Travaux de rénovation des écoles maternelle Brizeux et élémentaire Guéhenno
 - ⇒ Rénovation énergétique des ateliers municipaux
 - ⇒ Maison de la citoyenneté, de la vie associative et sportive
 - ⇒ Pose de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments communaux

Avis favorable de la commission des finances, évaluation des politiques publiques et administration générale du 12 mai 2021.